

(1)

(N° 67.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1852.

Budget du Département de l'Intérieur pour l'exercice 1853 ⁽¹⁾.

Amendement présenté par M. A. VANDENPEEREBOOM.

Je propose de porter de 492,800 francs à 600,000 francs, le crédit destiné à l'amélioration de la voirie vicinale.

Amendement présenté par MM. DE LIÈGE et DE STEENHAULT.

Nous proposons d'augmenter de 100,000 francs le chiffre porté à l'art. 57.

(1) Budget, n° 91, session de 1851-1852.

Rapport et appendice, n° 56.

Amendement, n° 51.
